



LE PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (PMS) en restauration collective - Clés en mains - Module n°3 (sur 3) : La procédure de traçabilité et la gestion des produits non conformes

DURÉE
1/2 journée

TARIF
Sur devis

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCES
De mars à novembre 2021
Horaires et lieux communiqués à l'inscription

Si la participation à la formation nécessite un accompagnement spécifique (situation de handicap), nous vous invitons à nous contacter afin de permettre au LDA53 d'organiser et de proposer des conditions d'accueil adaptées.

OBJECTIFS

- Construire votre PMS selon la réglementation en vigueur
- Maîtriser les éléments et les notions clés nécessaires à l'établissement du référentiel partie III : « La procédure de traçabilité et la gestion des produits non conformes »
- Autoévaluer l'efficacité de votre plan PMS

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Responsables et seconds de cuisine
- Prérequis : avoir suivi les ateliers Hygiène 2019 et 2020 : partie 1 (les Bonnes Pratiques d'Hygiène) et partie 2 (Analyses des risques – HACCP)

OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation théorique sous forme d'un diaporama Powerpoint
- Procédures et formulaires en lien avec la partie III du PMS
- Support de formation couleur remis en fin de stage à chaque participant

ÉVALUATION ET SUIVI

- Evaluation des acquis en fin de formation sous forme de QCM
- Evaluation de la satisfaction (questionnaire aux participants et aux employeurs)
- Fourniture d'une attestation de formation par stagiaire

PROGRAMME

- Les autocontrôles réalisés par secteur en cuisine
- Qu'est ce qu'un aliment non conforme ?
- Qu'est-ce qu'un autocontrôle non satisfaisant ?
- Tracer une anomalie et la traiter
- Comment rédiger une procédure de traçabilité
- Comment rédiger une procédure de gestion des produits non conformes (matières premières, produits finis)
- Comment gérer une non-conformité sur un autocontrôle en fonction des cas :
 - Notification d'un autocontrôle non satisfaisant
 - Alerte d'un produit non conforme
 - Alerte sanitaire : suspicion d'une toxi-infection alimentaire
- Grille d'autoévaluation sur l'efficacité de votre référentiel PMS

« Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 53 00609 53 auprès du préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. »